

STARS 1

Formation initiale

Stage d'appui en radioprotection et en sécurité :
Entrée/sortie des personnels (SAS BR,ZC)

Public :

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 amené à assurer la gestion des entrées et sorties du personnel en zone contrôlée et/ou du bâtiment réacteur d'un CNPE.

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- Expliquer les manœuvres liées au SAS BR
- Faire appliquer les règles d'évacuation d'urgence (ZC et BR)
- Faire respecter les règles RP d'accès par rapport aux consignes (coté vestiaire chaud)
- Faire respecter les règles classiques d'accès par rapport aux consignes
- Contrôler le bon fonctionnement des appareils RP en sortie de BR

Contenu :

- Règles d'accès : entrées et sorties de zones réglementées.
- Règles d'accès BR et situation d'urgence.
- Manœuvre d'ouverture et fermeture du SAS BR.
- Visualisation sur site des manœuvres d'ouverture et fermeture SAS BR.
- Mise en situation et validation des acquis en situation entrée/sortie de zones réglementées-access BR.
- VAT : validation des acquis théoriques.

Moyens :

Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, mise en situation sur chantier école.

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
 - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
 - Démarche active pour les stagiaires
 - VAT réalisée sur tablette
 - Serious game
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc ; chantier école agréé par EDF

Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations.

Pré Requis :

- Être titulaire d'un certificat de formation stars 0 en cours de validité et
- Être en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée d'un CNPE EDF

Durée :

- 14 heures ; 2 jours.

Modalités d'évaluation :

Validation des acquis théoriques (VAT) et validation des acquis en situation (VAS).

Validation :

Certificat et attestation de fin de stage.

Nombre de participants :

12 personnes maximum.

Durée de validité et recyclage:

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisé pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné).